Ville de beauchamp

Centre aquatique olympique en 2023 : découvrir le futur équipement en vidéo

La communauté d’agglomération Val Parisis a lancé le projet de futur centre aquatique olympique.

▼ Contenu

Le centre aquatique intercommunal est un projet unique au service de la population locale, des clubs et associations, de l'apprentissage scolaire de la natation et du haut-niveau. Le futur équipement viendra remplacer en 2023 deux piscines vétustes sur Taverny et Saint-Leu-la-Forêt.

- **Le projet**

Un bassin de compétition aux dimensions olympiques, de 50m à 10 couloirs homologué pour la natation sportive, le water-polo et la natation artistique
Un bassin d’échauffement et de récupération de 25m à 6 couloirs
Une fosse à plongeons
Une capacité d’accueil de 1 000 baigneurs et de 1 200 spectateurs (gradins fixes et tribunes)
Une démarche durable par un engagement dans une démarche HQE
Intégration d’un système de détection de noyade
Un espace VIP lors des compétitions
Des espaces réservés aux clubs et aux arbitres
Des espaces santé
Un espace remise en forme
Un espace bien-être

- **Les points forts**

Ouvert à tous les niveaux de pratiques et à l’ensemble des habitants, adapté à tous les publics
Répond à un besoin et à un développement de la pratique sportive de haut-niveau et du sport-santé
Complète l’offre des piscines et centres aquatiques du Nord de Paris
Situé sur Taverny et Saint-Leu-la-Forêt, à proximité des axes structurants du Val-d’Oise desservant le Grand Paris et les sites olympiques

- **4 disciplines olympiques représentées**

Water-polo
Natation sportive
Natation artistique
Plongeon

- **Accueil de nouvelles pratiques sportives en plein essor**

Plongée sportive en piscine (PSP)
Hockey subaquatique

- **Des Espaces Remise en forme et Bien-être**

Une salle fitness équipée d'appareils dernière génération
Une balnéo composée de jacuzzi, saunas et hammam double
Un bassin balnéo de 80m2
Un salle de musculation et une salle de danse dédiées aux clubs

- **Accessibilité**

La future piscine sera équipée de dispositifs pour les handicaps moteur, visuel, auditif et mental. Parmi eux : contrôle des accès, bandes sonores et podotactiles de guidage depuis le parking, systèmes de mise à l'eau, fauteuils de transfert, borne d'accueil, vestiaires, sauna et hammam, sanitaires-douches et bassins seront adaptés.

▶ Infos pratiques
▶ Liens utiles